



DOUANE LITTORAL

JOURNAL DE LA SECTION DES DOUANES DE DUNKERQUE

Février 2010

COMPTE-RENDU DU CTPS DU 02/02/2010 (ir)responsable mais pas coupable !

« Si vous n'avez besoin de rien, n'hésitez pas, je suis à votre disposition ! »

Telle est, en substance, la teneur des palabres (on ne peut même pas parler de débats) qui ressortent de ce CTP. (il paraît que le T signifie Technique,...?)

Compte tenu de l'actualité syndicale douanière nationale, à savoir une intersyndicale travaillant depuis la mi-décembre sur les bases d'une plateforme revendicative commune, la CFDT et la CGT locales, seules organisations représentatives du personnel sur Dunkerque, avaient décidé d'intervenir en commun dans cette instance en lisant tout d'abord une déclaration liminaire commune (envoyée précédemment).

A l'ordre du jour de ce CTPS figuraient principalement :

- la fermeture définitive du bureau de Béthune, en février 2011, avec pour conséquence le transfert des activités fiscalité/CI et contrôle du dédouanement vers Arras.
- la fermeture de la jauge de Dunkerque et le transfert de cette activité vers l'échelon jauge de Rouen.
- enfin en questions diverses, deux sujets étaient mis à l'ordre du jour : le transfert de 3 emplois d'agents motocyclistes d'Arras vers le « nouveau » peloton de Lille et l'installation d'un scanner expérimental à Calais Ferry. Ce fut l'occasion pour nous de faire le tour de tous les problèmes sur l'ensemble de la circonscription en rajoutant d'autres sujets, au fil des débats.

Pour plus de lisibilité, nous avons établi ce compte-rendu non pas en suivant l'ordre du jour mais en fonction des sites ou services évoqués au cours des discussions.

Aux questions précises que nous avons pu lui poser, tant en matière d'effectifs, de moyens matériels, immobiliers, qu'en termes financiers (primes, indemnités, compensations,...) le président, c'est à dire le DR, a éludé à chaque fois en nous renvoyant vers d'autres interlocuteurs, principalement la DG et la DI, pour obtenir une réponse. Il n'est plus compétent en matière de gestion, se plaît-il à répéter pour mieux se dédouaner et fait comme s'il n'était plus tenu informé ni consulté dans ce domaine. Les CTP étant, par définition, destinés à évoquer les problèmes de gestion, on s'est vite posé la question de savoir ce que l'on fichait là !!!

Le président nous a fait penser à un candidat de l'émission de J. P Foucault « qui veut gagner des millions ? », en plein désarroi, qui utilise ses jokers à tour de bras !

Passons à l'examen des différents points.

1/ Le maillage territorial des services de la surveillance :

Nous avons rappelé que le maillage actuel, issu de la dernière réforme SU, constituait pour nous un minimum. Nous avons demandé au président de se prononcer sur le maintien en l'état du dispositif, donc des brigades.

N'écoutez que son courage, **le DR a utilisé un 1^{er} joker, « le switch »**. Il renvoie notre demande au CTPS DI !

Si les perspectives d'avenir avaient été bonnes, nul doute qu'il se serait fait un plaisir de nous donner l'info !

La CFDT a profité de cette instance pour relancer le débat en matière d'habillement des agents de la surveillance, en demandant l'ouverture du vestiaire « terrestre montagne tenue de base » pour tous les agents de la direction, cette mesure ayant déjà été prise pour les agents de la direction de Nice exerçant à La Turbie.

2/ Bureau principal d'Arras :

Le comité de suivi de la modernisation OP/CO à la DI, fin 2009, avait acté que les emplois de ce bureau étaient « gelés » pour faciliter la restructuration de Béthune en laissant des postes vacants.

Or concrètement, à la fermeture de Béthune, seuls 2 agents auront rejoint Arras dont 1 pour quelques mois seulement. (retraite)

Au final, c'est le bureau d'Arras qui, dans la pire configuration avec un sous effectif de 8 agents, viendra au secours de Béthune pour assurer la phase de fermeture !

Nous avons demandé la fin du gel des mutations à Arras pour que les sous-effectifs soient comblés.

Pour toute réponse, le président a transféré la DEB d'Arras vers le SRE pour compenser l'arrivée des CI de Béthune. Cette « mesurette » est loin d'être satisfaisante !

Sur les effectifs, **nouveau « joker »**. **Il fait appel à un ami**, en l'occurrence le bureau A2 de la DG qui traite des mutations !

Le DR ne nous donne ainsi aucune perspective (y-a-t 'il du monde au tableau ?) et dit attendre juin 2010 minimum pour les mutations. Nous lui avons rappelé (s'il ne le savait pas !) que le tableau est ouvert à partir du 01/01 de chaque année et que la DG peut prononcer des mutations par anticipation, en cas d'urgence **et si les directeurs concernés le demandent !**

3/ Bureau principal de Dunkerque :

La situation de ce bureau se dégrade de plus en plus ; le sous-effectif chronique des services de la visite, de la prise en charge et du pôle fiscalité/CI n'est plus supportable ! La charge de travail des agents explose et ils accumulent des heures supplémentaires qui ne rapportent rien (qu'on se le dise !)

Comme nous l'a rappelé un agent de ce bureau dans une lettre (remise au président) : *« le manque cruel de personnel aboutit à des situations rocambolesques, ce sont les opérateurs qui expliquent ce que l'agent doit faire avec tel document, où tamponner, quels exemplaires à remettre, où archiver,...Bonjour l'image des fonctionnaires et du service public !!! Si c'est une volonté politique de faire passer les fonctionnaires pour des « charlatans », alors c'est bien parti ! L'objectif final étant, nous imaginons, de démontrer que ce sont des incapables et qu'ils ne servent à rien. Autant les supprimer dans ce cas...Si une réorganisation était utile, il ne fallait pas tout désorganiser au point de ne plus rien maîtriser. A Dunkerque, la pénurie d'effectifs est trop lourde à vivre au quotidien pour ceux qui restent. Il est temps de trouver des solutions, avant que tout le monde ne se retrouve en dépression »*

Lors du comité de suivi de la modernisation OP/CO, en décembre dernier, le DI nous avait promis 2 agents stagiaires, en sur-effectif, sur le bureau de Dunkerque. Nous pensions que les efforts de la CFDT qui dénonce depuis des années cette situation catastrophique étaient enfin récompensés et que la DG, via la DI, avait pris en compte nos revendications.

Malheureusement, notre déception fut à la hauteur de nos attentes, le DR nous annonçant que visiblement le DI avait été désavoué sur ce point !

Pour les 2 stagiaires, 3^{ème} « joker » avec le 50/50 : il nous dirige vers le bureau A1 (affectations des sorties de stage) !

Nous avons, une fois de plus dénoncé la fermeture du port-ouest et de Dunkerque transport et le calcul a minima de la charge de travail restante après suppression de ces 2 unités.

Enfin, en espérant que le sur-effectif promis arrive un jour, nous demandons le recours à des Paris-Spécial.

4/ La RR : On se moque du personnel !

En septembre 2009, un groupe de travail « centralisation comptable et gestion des marchandises saisies » avait acté que la RR de Dunkerque, en contrepartie de la prise en charge de la destruction des marchandises saisies par Bordereau de Ratification Collective (petits contentieux), se verrait octroyer 1 ou 2 agents supplémentaires. Les débats avaient montré qu'une fois de plus, la charge de travail avait été calculée a minima et que les spécificités de notre RR (Masse, hypothèques maritimes, nombre élevé de contentieux,...) n'avaient pas été prises en compte comme il se devait. Le « boulot » est arrivé, l'intendance n'a pas suivi !

Nous attendons le résultat de l'étude comparative des charges de travail des 3 RR de la DI, qui semble avoir disparu avec le ou les agents supplémentaires promis !!!

Enfin, le facteur ne sonne qu'une fois, mais à la DR et pas à la RR ni au bureau de Dunkerque !

L'externalisation du courrier demandée par le DR au DI de Lille n'a été accordée par ce dernier qu'à la seule direction. Les autres services de Dunkerque continuent donc de jouer au facteur ! Le DR envisage de confier cette tâche à la BHR. A suivre...

5/ BSI Calais Littoral :

Nous avons demandé un point sur l'installation du scanner. Nous savons aujourd'hui que l'expérimentation se fera sur une vacation par jour, la sélection des camions sera assurée uniquement par un douanier français. Concernant le régime indemnitaire, les agents ayant la formation Opérateur Système ou Opérateur Image toucheront la prime attachée à ces fonctions. Nous avons revendiqué la NBI pour tous au sein de la BSI, comme c'est le cas au Tunnel, au Havre et au SMS (le scanner mobile), nous serons intransigeants sur cette mesure pour des raisons évidentes d'équité entre les agents (même travail, même régime indemnitaire !).

Pour les effectifs, le DR a précisé que si l'expérimentation s'avérait positive et que le scanner fonctionnait H24, ceux-ci seraient revus à la hausse. Nous avons exigé, dans ce cas, des créations nettes d'emplois et non des transferts d'une brigade sur l'autre !

Concernant la cellule de ciblage de cette unité, qui fonctionne depuis 1992 mais sans existence légale (faute de CTP !), nous avons exigé sa reconnaissance officielle (attribution d'un code TTS) afin que les agents puissent toucher la NBI. Le bureau A3, saisi, n'a toujours pas daigné répondre à notre DR.

M. Lanneau a, semble-t-il, beaucoup de mal à se faire entendre en Haut Lieu !

6/ Arras motards :

Les faits : il y a 3 ans, on supprimait l'échelon motards de Lille. Aujourd'hui, en 2010, à cause de la disparition des observatoires en frontière (ordre de Bruxelles), l'administration fait volte face et redécouvre l'utilité d'une telle unité.

Cet échelon comprendra 6 agents, dont 3 prélevés sur celui d'Arras. Cette renaissance va donc se faire aux dépens d'Arras, ce que nous n'admettrons jamais ! **Ces agents n'ont pas à payer l'incompétence des dirigeants successifs : prévoir c'est gérer !**

Nous interviendrons de nouveau sur ce point au cours du prochain CTPS DI, pour obtenir des garanties.

7/ Tunnel :

Nous avons demandé au divisionnaire au Tunnel un point sur les questions immobilières en cours.

- Aubette bus du Tourisme : livraison en juin mais avec un gros problème de bagagix. Avec une entrée dans l'appareil à 80 cm de hauteur, bonjour les tours de reins et autres lumbagos pour les agents et les usagers ! Nous avons demandé à l'administration de prendre ses responsabilités face à Eurotunnel (le maître d'œuvre) afin qu'il revoie sa copie.

- Hangar D22 au fret routier : reconstruction à l'identique annoncée courant 2010...selon les oracles ! Comme Saint Thomas, la CFDT y croira quand elle le verra !

8/ BSI de Dunkerque :

Nous avons une fois de plus déploré les conditions de travail lamentables, au Ferry de Loon Plage et sur l'A16. Pour cette dernière, silence radio : pas de réponse !

Pour Loon Plage, l'administration compte sur la générosité et l'humanisme de la compagnie Norfolk pour enfin abriter les agents dans des conditions décentes (toilettes, salle de procédures, chauffage,...), c'est à dire une zone de contrôle digne de ce nom ! Il paraît que la douane a relancé à plusieurs reprises cette société et va le refaire.

Si l'on se contente et se limite à implorer le Privé, le portacabine a encore de belles années devant lui !

9/ BSI de Steenvoorde et de Saint Omer :

Comme nous vous l'avons précisé au début, le DR a refusé de se prononcer sur l'avenir de ces brigades, renvoyant le problème au DI. Cependant, nous lui avons fait remarquer que le déménagement avait déjà commencé puisque les machines à affranchir ont été retirées sans être remplacées (dans le cadre du nouveau contrat).

Leur laissera-t-on au moins une table et des chaises ?

10/ Mardick :

Suite à l'annonce de la fermeture de la raffinerie, le DR a déclaré attendre la décision de Total, en juin prochain.

11/ la jauge :

Fermeture de ce service annoncée au 01/02/11. On entérine ainsi une situation qu'on a laissée pourrir ! La CFDT trouve dommage de voir partir une matière douanière de la circonscription.
« quand on ne veut plus de son chien, on dit qu'il a la rage »

En conclusion, ce CTPS nous confirme bien ce que l'on pensait déjà : les DRO (Directeur Régional Opérationnel), ne servent plus à grand chose ! Ne faudrait-il pas revenir à l'ancienne dénomination DR, car à en juger l'état de la circonscription, on peut s'interroger sur ses facultés opérationnelles (voir l'état de sites comme Arras et Dunkerque OP/CO, BSI de Dunkerque, Steenvoorde, Arras et Saint Omer), au vu de ce CTPS !

Ah oui, on allait oublier !

En dernier joker, le président a fait appel au vote du public (les organisations syndicales en l'occurrence) pour valider le point n° 2, à savoir la fermeture définitive de Béthune, les transferts de compétences vers Arras, la fermeture de la jauge et son transfert vers Rouen. C'est sans surprise nous avons voté contre, le directeur ne nous a pas suivi. Étonnant non !